MÉMO

Mise en œuvre des Normes du soccer de base de Canada Soccer au Québec

Mémo : M-DG26-03
Date : 29 avril 2026
De : Direction générale
Aux : Membres du Forum des président.es
Directions générales régionales
Personnel de Soccer

[*Mémo à transférer à vos clubs et associations*]

Le présent mémo vise à informer les régions et les clubs affiliés de Soccer Québec que l'implantation des **Normes du soccer de base** (*Grassroots Standards*) de Canada Soccer se fera à la **saison estivale 2027.**

Soccer Québec mettra à la disposition des régions et des clubs, à l'été 2026, des outils d'information et d'accompagnement afin de soutenir l'application des normes, et demeurera disponible pour répondre aux questions tout au long de la transition.

Des communications additionnelles suivront afin de préciser les modalités et les ressources mises à disposition.

À titre informatif, le document officiel de Canada Soccer détaillant les Normes du soccer de base peut être consulté ici : **Normes du soccer de base – Canada Soccer (2024)**

Soccer Québec remercie les régions et les clubs pour leur engagement et leur collaboration continue dans le développement et la structuration du soccer au Québec.

Soccer Québec
7665, boulevard Lacordaire, Montréal, Québec, H1S 2A7
T. (450) 975-3355 - courriel@soccerquebec.org